

Front commun pour la protection du parc Jarry : Argumentaire et revendications

29 juillet 2026 - Le FRONT COMMUN POUR LA PROTECTION DU PARC JARRY est composé de citoyennes, de citoyens, et d'organisations alliées. Il est né dans l'urgence d'agir pour faire bloc contre le projet d'expansion majeur récemment annoncé par Tennis Canada. La Coalition des amis du parc Jarry (CAP Jarry) et le Regroupement citoyen pour la protection du parc Jarry, appuyés par Mères au front Montréal, sont les premiers à s'être associé autour de cet objectif.

Le projet de Tennis Canada prévoit :

- La construction d'un stade de 15 000 places dans le parc;
- Un toit rétractable permettant d'exploiter le stade neuf mois par année, avec une programmation événementielle commerciale;
- Quatre nouveaux terrains de tennis dans le parc.

Depuis 1995, la Ville a cédé presque 25 % de la superficie du parc à Tennis Canada et l'entreprise en demande encore! Tennis Canada a affirmé chaque fois qu'il s'agissait de la « dernière ». Toutes ses demandes fragilisent notre confiance, renforcent l'attachement à notre parc et nous mobilisent.

Nous nous unissons pour assurer la pérennité du parc Jarry et la qualité de vie des populations qui en dépendent. Le projet d'expansion récemment dévoilé par Tennis Canada n'a pas sa place au parc Jarry.

POURQUOI NOUS NOUS OPPOSONS

Notre opposition n'est pas dirigée contre la tenue de l'Omnium de tennis à Montréal ni contre la pratique de ce sport.

Ce grand parc centenaire est un bien collectif vital pour Montréal. Il incarne ce grand jardin partagé pour y respirer, jouer, socialiser, se rassembler, se détendre, etc. Comme parc à usage de proximité, il est indispensable pour la santé, la cohésion sociale, l'équité territoriale et la résilience aux défis climatiques pour les centaines de milliers de résidents de Parc-Extension, de Villeray et de La Petite-Patrie. Alors que le contexte urbain de ce secteur de la ville nous sépare par des autoroutes, des voies ferrées et des enclaves urbaines, le parc Jarry est l'un des rares endroits qui nous permet de nous rencontrer.

Le projet de Tennis Canada est en contradiction totale avec les grandes orientations de la Stratégie Nationale de Prévention en Santé publiée par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux, en prévision des défis majeurs qui s'annoncent en santé, comme l'augmentation des maladies chroniques, les changements climatiques et démographiques – notamment le vieillissement de la population – et les inégalités sociales en santé.

Villeray-St-Michel-Parc-Extension est un arrondissement prioritaire en cas d'épisodes de chaleur extrême et le parc est un îlot de fraîcheur et de verdure indispensable pour procurer une meilleure qualité de l'air et atténuer les effets des changements climatiques sur la santé des populations. Les résidentes et les résidents de Parc-Extension seront les plus durement impactés par le projet de développement projeté.

Toute modification qui vise l'intégrité du parc Jarry compromet notre avenir collectif. Nous traversons une transition socioécologique décisive et les grandes villes sont au cœur de cette bataille. Le projet d'expansion de Tennis Canada contrevient directement au Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2025 de la Ville de Montréal, qui vise entre autres, l'augmentation du verdissement comme levier essentiel pour répondre aux défis climatiques.

Finalement, Tennis Canada pourrait profiter de la décision de la Ville — inscrite au *Plan directeur du parc Jarry* adopté en 2025 — de déménager la piscine de 50 mètres près de la rue Jarry, pour étendre davantage ses installations — ce qui ouvrira la porte à une nouvelle appropriation de l'espace public. L'emplacement actuel de la piscine, pourtant fortement apprécié par les baigneurs, a déjà été mentionné par Tennis Canada comme étant un secteur que l'organisation souhaiterait récupérer.

Voilà pourquoi nous refusons une fois pour toutes que la Ville appuie les projets de Tennis Canada au détriment de la pérennité du parc Jarry et de la qualité de vie des populations qui en dépendent.

NOS REVENDICATIONS:

1. Nous exigeons de la Ville de Montréal une interdiction permanente et non négociable de tout empiètement de Tennis Canada dans le parc et de tout mécanisme d'échange ou de compensation de la moindre parcelle du parc au profit de Tennis Canada. Nous exigeons aussi que la servitude publique d'utilisation soit maintenue telle quelle.
2. Nous réclamons à la Ville de Montréal un Plan de protection et de mise en valeur du parc Jarry afin de sécuriser l'équité territoriale, la justice sociale et environnementale, la transition écologique et la santé des populations. Le parc Jarry est le cœur et les poumons de nos quartiers.
3. Nous réclamons à la Ville de Montréal d'accorder à la participation citoyenne démocratique la place qui lui revient. Nous exigeons la reconnaissance d'un conseil des usager.e.s du parc Jarry, investi d'un pouvoir décisionnel réel et d'un droit de veto sur tout projet susceptible d'en altérer la vocation, l'accès ou l'intégrité.
4. Nous exigeons de la Ville de Montréal un moratoire sur le projet de déménagement de la piscine et un réexamen du scénario du maintien du nouveau pôle aquatique à l'emplacement actuel de la piscine mise à niveau.

Pas un pouce de plus.

